



Développement Professionnel Continu :
Inscription formation en présentiel à distance pour 2022 en EPP

Pour vous inscrire à une session de formation à distance,
en classe virtuelle synchrone, sur ZOOM
merci de nous envoyer par mail ou

par courrier postal dès maintenant la présente fiche d'inscription
+ votre bulletin d'adhésion 2022 à l'Association AEPVLC ainsi que votre cotisation d'un montant de 20€
(paiement par chèque, par virement bancaire,
ou par CB directement sur <https://aepvlc.fr/paiement-en-ligne/>)

Je soussigné(e).....

Orthophoniste, Date de naissance (OBLIGATOIRE).....

Adresse professionnelle complète.....

Numéro de téléphone (obligatoire)

Numéro de Portable.....

e-mail :

Numéro ADELI.....

Choix n°01 <u>Thème :</u> <u>Formateur :</u> <u>Dates/session :</u> <i>déclare vouloir m'inscrire en EPP</i>
--

OU

Choix n°02 <u>Thème :</u> <u>Formateur :</u> <u>Dates/session :</u> <i>déclare vouloir m'inscrire en EPP</i>
--

OU

Choix n°03 : <u>Thème :</u> <u>Formateur :</u> <u>Dates/session :</u> <i>déclare vouloir m'inscrire en EPP</i>
--

Cette fiche d'inscription vous permet de bloquer une place pour 2022 en EPP.

Votre enveloppe EPP pour 2022 :

> **L'Agence National du DPC** augmente le forfait pour 2022 ! Votre indemnisation sera désormais de **630 €**, au titre de dédommagement pour la perte d'exploitation des 14 heures non travaillées,

Pour valider votre inscription, merci de remplir et de nous renvoyer en plus de cette fiche d'inscription, votre bulletin d'adhésion à l'association AEPVLC et de payer votre cotisation pour un montant de 20€ à l'ordre de l'AEPVLC.

- Si vous avez choisi de faire une formation en EPP, vous pouvez vous inscrire sur www.mondpc.fr avec la référence de votre action et son numéro de session, et si besoin, nous vous enverrons par email la marche à suivre pour vous inscrire. Pour valider votre dossier, il vous suffit donc de nous envoyer cette fiche d'inscription avec votre bulletin d'adhésion 2022 et votre cotisation de 20€.

Fait à

Le

Signature